



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS



TRAJECTOIRE SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA ZONE D'EMPLOI DE DUNKERQUE





TRAJECTOIRE SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA ZONE D'EMPLOI DE **DUNKERQUE**

Directeur de publication : Jean-François BÉNÉVISE
Rédacteur en chef : Bruno CLÉMENT-ZIZA
Rédacteurs : Sylvia TACHEAU, Patrick MICHALIK
Ont collaboré : Maxence TERNOY, Thomas VANPEENE
Graphisme : Gilles VIDAL
Crédits photo : Comité Régional de Tourisme
Nord - Pas-de-Calais (www.crt-nordpasdecalais),
Éric LEBRUN, Light Motiv, Anne-Sophie FLAMENT,
Fotolia.com (Vipaladi, ISO-68, Chrisberic)

Dunkerque, La Duchesse Anne ►
Fotolia.com © ISO-68

En couverture : **bassin du commerce à Dunkerque**
Fotolia.com © Vipaladi

ATOUTS

- Situation géographique stratégique sur le range nord-européen
- Plate-forme énergétique de dimension européenne (centrale nucléaire, atterrissage gazier, port pétrolier, centrale thermique DK6, réseau de chaleur)
- Port industriel et de marchandises (troisième de France)
- Proximité des infrastructures routières européennes (A16 axe européen)
- Dynamique de réseau (gouvernance)
- Filière maintenance industrielle et services à l'industrie
- Innocold, institut technologique du froid pour le développement de cette filière
- Offre foncière diversifiée et importante
- Tissu d'entreprises très capitalistiques
- Reconnaissance par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie du port de Dunkerque en tant que plateforme économique spécifique pouvant bénéficier d'aménagement des règles relatives à l'élaboration des Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT)

OPPORTUNITÉS

- Affirmation du territoire comme territoire industriel et respectueux de l'environnement, avec notamment ECOPAL
- Développement d'activités liées aux énergies propres (biocarburants, éolien...) et au gaz avec le soutien du Pôle d'excellence régional « Énergie 2020 »
- Développement d'activités liées à l'environnement, aux flux logistiques et aux risques industriels
- Développement possible d'activités et de compétences connexes au projet de terminal méthanier (distribution de GNL)
- Offre touristique cohérente et de qualité
- Coopérations métropolitaines transfrontalières au travers du Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT)

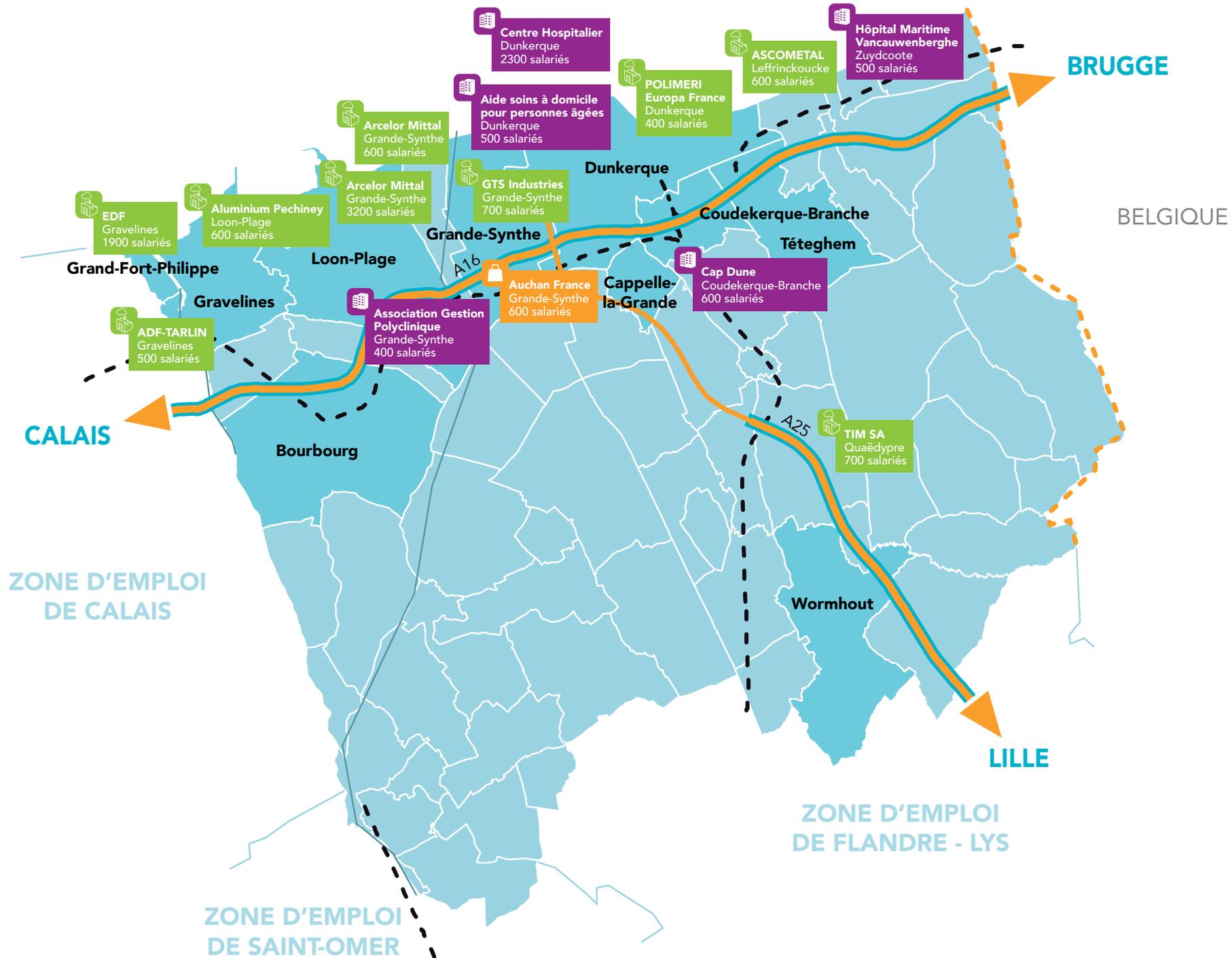
FAIBLESSES

- Dépendance portuaire forte à Arcelor et à Colas
- Dépendance forte des entreprises de maintenance aux grands donneurs d'ordre locaux
- Image du territoire (risques industriels et pollution)
- Difficulté à capter le trafic commercial du range nord-européen pourtant en expansion
- Insuffisance de l'hôtellerie pour optimiser les capacités d'organisation de manifestations d'affaires et de congrès

MENACES

- Spécialisation prononcée dans la métallurgie, sidérurgie, maintenance industrielle
- Vieillesse de la population
- Décroissance de la population active

ZONE D'EMPLOI DE DUNKERQUE



1

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE LA ZONE D'EMPLOI DE DUNKERQUE

La zone d'emploi de Dunkerque est constituée de 59 communes sur une superficie de 748 km². La densité du territoire de 339 habitants par km² est comparable à celle de la région. Les deux plus importantes communes sont Dunkerque et Coudekerque-Branche avec respectivement 91 400 et 22 300 habitants aux 4^e et 22^e rang régional.

Les 253 400 habitants de ce territoire en 2011 représentent **6 % de la population du Nord - Pas-de-Calais**. L'évolution de la population de +28 % contre +10 % en moyenne, est concentrée sur la période des années 1960 et 1970. Outre l'accroissement naturel, Dunkerque est particulièrement attractif en raison de la forte expansion de l'emploi (extension du complexe industrialo-portuaire). Suit une phase de quasi-stagnation jusqu'à la fin des années 1990. Au cours des douze dernières années, le territoire subit la plus forte érosion de la région, -3,6 % contre +1,1 % en raison d'un très fort déficit migratoire. Le nombre de jeunes de moins de 30 ans se contracte de -16 %, plus forte baisse de la région. À l'opposé, le nombre d'individus de 60 ans et plus enregistre la plus forte progression du Nord - Pas-de-Calais, +25 %.

Le niveau de formation, mesuré par le diplôme le plus élevé détenu, s'apprécie à un rythme inférieur à la région. L'indice de formation de la population non scolarisée des 15 ans et plus passe de 0,91 en 1999 à 1,20 en 2010 contre 0,93 à 1,27 pour le Nord - Pas-de-Calais. Selon cet indicateur, Dunkerque perd une place dans le classement des zones d'emploi du Nord - Pas-de-Calais, du 4^e au 5^e rang. Le principal facteur d'explication est la moindre progression de la part des personnes diplômées du supérieur long (8 %).

Parmi les équipements structurant l'espace dunkerquois, le complexe industrialo-portuaire joue un rôle primordial par ses qualités de 3^e port de marchandises français (près de 44 millions de tonnes traités) et de 7^e du range nord européen qui s'étend du Havre à Hambourg. Son environnement proche concentre également un nombre important d'entreprises métallurgiques, énergétiques et logistiques.

Le territoire est desservi par l'axe autoroutier littoral A16-E40 qui le relie à la Belgique et par l'A25 à la métropole lilloise, des liaisons ferrées TGV vers Paris et TER/TGVR vers Lille et un canal grand gabarit vers Valenciennes.

La zone d'emploi de Dunkerque occupe le 6^e rang en nombre d'emplois, 96 300 dont 66 200 dans les secteurs concurrentiels. L'emploi se répartit en 94 % de salariés (22 % dans l'industrie, 6 % dans la construction, 34 % dans le tertiaire marchand et 31 % dans le tertiaire non marchand) et 6 % de non salariés. L'industrie reste toujours largement plus présente qu'en région et continue de donner le ton à l'économie territoriale. Le tertiaire marchand est en revanche moins développé. Dans les secteurs concurrentiels, les activités les plus importantes ou plus développées qu'en moyenne s'articulent autour du complexe industrialo-portuaire (la métallurgie et la fabrication de produits métalliques, l'énergie, la chimie, la maintenance industrielle et la logistique) pour un quart de l'emploi local et surtout plus de 20 % des emplois régionaux avec un pic à 45 % pour la métallurgie.

L'une des conséquences de l'importance de l'industrie est la surreprésentation comparativement à la région des métiers d'ouvriers qualifiés ou non qualifiés (18 % et 10 % des emplois du territoire), des techniciens, contremaîtres et agents de maîtrise (6 % et 4 %).

Le taux d'emploi de 56,9 % est voisin de la moyenne régionale. Le taux de chômage à fin 2013 s'établit à 12,1 %, soit -0,8 point de moins que pour l'ensemble du Nord - Pas-de-Calais. Le nombre de demandeurs d'emploi s'élève à 22 100 dont 44 % inscrits depuis plus d'un an. Les dunkerquois sont moins exposés au chômage de longue durée que les régionaux. Les femmes représentent 48 % des personnes inscrites à Pôle emploi, les jeunes de moins de 25 ans, 21 %.

45 %
DES EMPLOIS
RÉGIONAUX
DE LA MÉTALLURGIE

3^E
PORT DE
MARCHANDISES
FRANÇAIS

LE COMPLEXE
INDUSTRIALO-
PORTUAIRE
JOUÉ UN RÔLE
PRIMORDIAL

2

LA PROFONDE TRANSFORMATION DU TISSU ÉCONOMIQUE DES ANNÉES 60 ET 70 GALVANISE LA CROISSANCE DE LA POPULATION ACTIVE

De 1962 à 2010, la population active de la zone d'emploi de Dunkerque est passée de 74 900 à 113 000, progressant de +51 % contre +32 % pour l'ensemble du Nord - Pas-de-Calais. Le rythme de croissance a été particulièrement élevé jusqu'à la fin des années 70 (quatre cinquièmes des gains de l'ensemble de la période et trois fois le rythme régional). Suit une phase de stagnation au cours des années 80 puis un rebond dans les années 90. Les années 2000 et surtout les plus récentes donnent des signes d'essoufflement voire même de légère contraction du nombre d'actifs. Les facteurs qui ont contribué à cette évolution sont la forte variation du nombre de personnes en âge de travailler, 1^e de la région (+64 000) et celle des taux d'activité, trois fois plus importante que la moyenne du Nord - Pas-de-Calais (+6 400) principalement en raison de l'attractivité du marché du travail résultant de la bonne dynamique de l'emploi. Comme partout en région, le solde des migrations résidentielles est négatif (-31 700).

AUGMENTATION
NETTE
DE L'EMPLOI
DE +36 %
CONTRE +13 %
EN RÉGION

MISE EN SERVICE
DU PREMIER
HAUT-FOURNEAU
D'USINOR EN 1962

Sous l'angle économique, malgré les destructions de postes de travail durant les années 80, le bilan sur l'ensemble de la période est particulièrement favorable avec une augmentation nette de l'emploi de +26 200 (+36 % contre +13 % en région). Le total bondit de 73 100 à 99 300. Ce contexte favorable n'empêche pas le nombre de chômeurs de croître considérablement. Selon les concepts du recensement de la population, il passe de 400 à 17 800, multiplié par 40 contre 26 en région. La progression est toujours supérieure à celle de la région jusqu'à l'amélioration des années 2000 plus favorables. Dunkerque illustre parfaitement une situation où la bonne santé économique traduite par une forte création d'emplois incite les inactifs en âge de travailler à se tourner vers le marché du travail, entraînant une hausse du chômage. La zone d'emploi accueillait quotidiennement plus de non-résidents venant y travailler que de résidents travaillant hors du territoire. Cette situation fluctuera au fil des périodes en fonction des opportunités d'emploi offertes aux actifs locaux et des territoires limitrophes et attendra son pic au début des années 1980.

A la fin des années 2000, Dunkerque reste toujours un des 3 pôles d'emploi régionaux (le nombre quotidien d'entrées est supérieur de 5 700 au nombre de sorties) même si les taux résultant des migrations alternantes restent parmi les plus faibles de la région.

2.1 LA CRÉATION DU COMPLEXE INDUSTRIALO- PORTUAIRE DYNAMISE LA CROISSANCE DU TERRITOIRE

De 1962 à 1982, la population active passe de 74 900 à 105 500, soit +41 % contre +13 % en région. Cette hausse spectaculaire est le fruit d'une transformation radicale du tissu économique local liée à des décisions stratégiques d'implantations d'industries lourdes. Le port aux activités traditionnelles (réparation et construction navale) devient un complexe industrialo-portuaire. La constitution d'un pôle de sidérurgie au bord de l'eau démarre avec la mise en service du premier haut-fourneau d'Usinor en 1962 avec 1 200 salariés ^[1] et l'extension du port vers l'ouest. Lorsque toutes les tranches seront achevées, le pic de salariés sera de 14 000 en 1977 ^[2]. Une seconde unité sidérurgique entrera en production à Grande-Synthe en 1971 ^[3]. Les performances en terme de productivité, 574 tonnes par ouvrier, sont très supérieures à celles enregistrées en France, en Allemagne et au Luxembourg, respectivement, 214, 239 et 276 ^[1]. Ces investissements se font au détriment des anciens sites de la Sambre et du valenciennois qui commencent à décliner durant cette période.

Le port tire profit de ce déploiement de la sidérurgie par l'intensification du trafic de marchandises (minéraux et combustibles). La plateforme énergétique prend forme notamment grâce au programme nucléaire qui prévoit 4 puis 6 tranches de neuf cent dix mégawatts à Gravelines.



Dunkerque – Minéralier au port
Fotolia.com © Chrisberic

La première tranche est couplée au réseau d'électricité en 1980 et la 6^e et dernière en 1985 représentant 10 % de la production électrique nationale. La présence de raffineries, de plusieurs dépôts pétroliers, d'un port pour la réception des carburants, l'extension d'Air Liquide complètent le plateau qui prend une dimension européenne.

La construction a profité de ces immenses chantiers. Les entreprises de réparation et maintenance industrielle prennent leur essor et les activités de logistique se sont développées. La construction navale atteint son apogée avec 5 700 salariés. Le poids de l'industrie dans l'emploi total du territoire grimpe de 27 % en 1962 à 39 % en 1975 ^[3].

Dans le tertiaire, ouvrent 2 enseignes commerciales, Auchan en 1974 et Coop Flandre Artois en 1976.

Entre 1962 et 1982, le nombre d'emplois sur le territoire fait un bond spectaculaire de +36 % (+2 % en région), de 73 100 à 99 300. Malgré cette bonne conjoncture au début des années 80, le nombre de chômeurs, 10 000 selon les concepts du recensement de la population, croît considérablement. Il est multiplié par 23 contre 16 en région. Les éléments d'explication peuvent se trouver dans la forte attractivité du territoire qu'illustrent la forte immigration entre 1968 et 1975 et l'importance des entrées quotidiennes des actifs des territoires limitrophes (+9 000 par rapport aux dunkerquois qui travaillent à l'extérieur). Dunkerque contribue pour 17 % à la hausse de la population active régionale pour un poids démographique de 6 % et une part dans l'emploi de 7 %.

2.2 LE DÉCLIN D'ACTIVITÉS HISTORIQUES ET LA MAUVAISE CONJONCTURE ÉCONOMIQUE STOPPENT LA CROISSANCE DE L'EMPLOI ET DE LA POPULATION ACTIVE

De 1982 à 1990, la population active stagne autour de 105 000.

Sur le plan économique, l'horizon s'assombrit avec les difficultés rencontrées par la construction navale. Malgré les réorganisations et fusions diverses, la lutte pour préserver l'activité dans le dunkerquois est perdue. La NORMED (Chantiers du Nord et de la Méditerranée) ferme en 1988 après le lancement en 1987 du dernier navire assemblé sur le site. D'autres secteurs sont également affectés par les répercussions du 2^e choc pétrolier. C'est le cas de la sidérurgie qui fasse à la baisse mondiale de la demande réduit considérablement ses effectifs mais, contrairement

CENTRALE
NUCLÉAIRE DE
GRAVELINES

10 %
DE LA
PRODUCTION
ÉLECTRIQUE
NATIONALE

LA NORMED
(CHANTIERS DU
NORD ET DE LA
MÉDITERRANÉE)
FERME EN 1988

VARIATION DE LA POPULATION ACTIVE SELON :

	Population active en fin de période	Variation totale sur la période
1962-1968	78 300	+3 400
1968-1975	92 800	+14 500
1975-1982	105 500	+12 700
1982-1990	105 300	-300
1990-1999	112 700	+7 400
1999-2006	113 300	+600

LES EFFETS SOCIODÉMOGRAPHIQUES

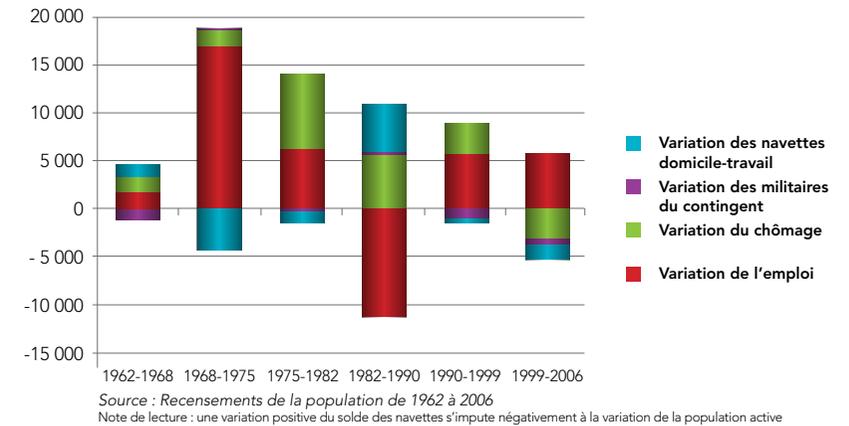
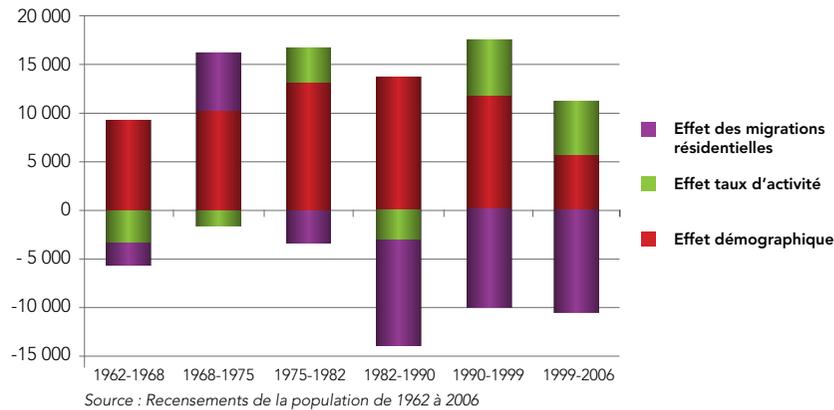
	dont effet démographique	dont effet taux d'activité	dont effet des migrations résidentielles
1962-1968	+9 300	-3 200	-2 600
1968-1975	+10 100	-1 600	+6 000
1975-1982	+13 200	+3 100	-3 500
1982-1990	+13 700	-3 000	-11 000
1990-1999	+11 800	+5 600	-10 000
1999-2006	+5 700	+5 400	-10 500

Source : Recensements de la population de 1962 à 2006
 Note de lecture : Δ population active = Δ effet démographique + Δ effet taux d'activité + solde des migrations résidentielles

L'ÉVOLUTION DU MARCHÉ DU TRAVAIL

	dont variation de l'emploi	dont variation du chômage	dont variation des militaires du contingent	dont variation du solde des navettes domicile-travail
1962-1968	+1 700	+1 500	-1 200	-1 500
1968-1975	+16 800	+1 600	+400	+4 300
1975-1982	+6 200	+7 800	-300	+1 000
1982-1990	-11 200	+5 500	+200	-5 200
1990-1999	+5 600	+3 200	-900	+500
1999-2006	+5 800	-3 200	-500	+1 500

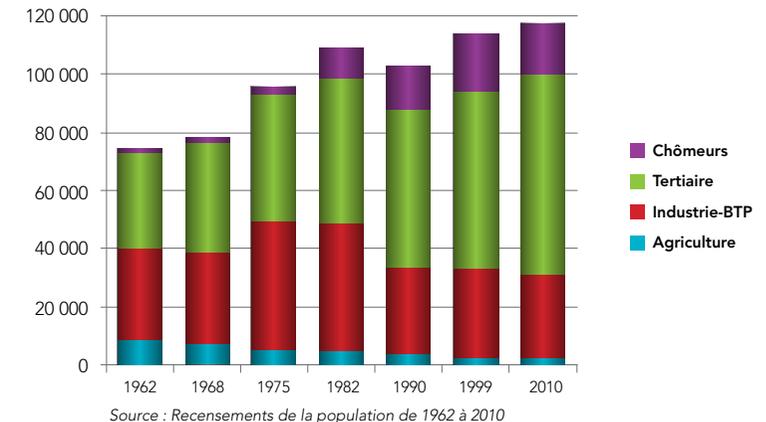
Source : Recensements de la population de 1962 à 2006
 Note de lecture : Δ population active = Δ emploi + Δ chômage + Δ militaires du contingent - Δ solde des navettes



EMPLOIS AU LIEU DE TRAVAIL ET CHÔMEURS AU LIEU DE RÉSIDENCE

	Agriculture	Industrie-BTP	Tertiaire	Emploi au lieu de travail	Chômeurs
1962	8 600	31 000	33 500	73 100	400
1968	7 100	31 900	37 200	76 300	1 600
1975	4 600	44 300	44 200	93 100	3 000
1982	4 100	44 000	51 200	99 300	10 000
1990	2 900	30 000	55 200	88 200	14 700
1999	2 200	30 100	61 500	93 800	20 100
2010	1 800	28 900	68 700	99 300	17 700

Source : Recensements de la population de 1962 à 2010



à la plupart des autres sites régionaux, poursuit sa production. Ces 2 seuls secteurs représentent plus de 10 000 emplois perdus.

Tout comme à La Seyne et La Ciotat, Dunkerque bénéficie d'aides spécifiques (défiscalisation) pour compenser les pertes d'emplois de la construction navale. La « Zone d'entreprise de Dunkerque » est créée pour une durée de 5 ans, de 1987 à 1992. Les aides sont principalement orientées vers les entreprises de moins de 200 salariés pour diversifier et densifier le tissu de petites et moyennes entreprises. Le bilan se solde par 34 implantations créatrices de 1 630 emplois ^[1].

Ces gains et la progression de l'emploi dans le tertiaire principalement dans les services non marchands ne compensent pas les pertes des grands secteurs dominants du territoire. L'emploi décroît de 99 300 à 88 200, soit -11 % contre -4 % en région.

Le nombre de chômeurs progresse de +46 %, passant de 10 000 à 14 700. L'émigration devient massive, -11 000 actifs et le nombre de non-résidents venant quotidiennement travailler dans la zone d'emploi de Dunkerque chute. Le solde entre les navetteurs entrants et sortants s'établit à +3 600.

2.3 LE TERRITOIRE TROUVE DE NOUVEAUX RELAIS DE CROISSANCE

La charnière des années 1980 et 1990 est marquée par une nouvelle dynamique d'implantation d'entreprises. Des projets qui avaient été différés se concrétisent. C'est le cas de l'usine d'aluminium qui entre en production en 1991. La présence de Coca-Cola (50 % de la production exportés), Continental Can (extension, Ball Packaging Europe) ou Cyanamid (BASF) résultent des investissements étrangers et des opportunités offertes par la zone d'entreprises.

Aux côtés des grands employeurs de la métallurgie et de l'énergie, des entreprises d'autres secteurs d'activité consolident leur ancrage territorial. C'est le cas de TIM SA, 3^e employeur privé, fabricant de cabines pour engins de chantier, rachetée par un groupe allemand, qui exporte 80 % de sa production.

L'ensemble de ces activités génère une charge de travail en matière d'installation et de maintenance d'équipements industriels (3 900 emplois au début des années 1990 répartis équitablement entre les 2 domaines d'intervention, 16 % du total régional). À ce titre, la zone de Dunkerque

est probablement l'une des grandes plates-formes de maintenance industrielle en France, articulée autour de la production d'énergie et de la métallurgie. Tout un écosystème de services aux entreprises industrielles gravite autour de ces métiers. Cette spécialisation se renforce jusqu'aux années 2010 malgré la baisse des effectifs qui reste plus contenue qu'au niveau régional. Le dunkerquois représente désormais 22 % des emplois du secteur en Nord - Pas-de-Calais.

Après avoir atteint 40 % de l'emploi total du territoire dans la 2^e moitié des années 1970, l'industrie ne représente plus en 2010 que 22 %. Elle a cependant mieux résisté qu'en région mais ce sont la construction, le commerce et l'ensemble des services marchands et surtout non marchands par leurs croissances qui prennent une part plus importante dans l'emploi local.

La structure économique du territoire reste toutefois plus orientée vers l'emploi non présentiel qu'en moyenne (activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises correspondantes). La part de ces emplois est de 38 % contre 34 % en région. L'emploi local retrouve son niveau de 1982, 99 300, soit une progression de +13 % contre + 15 % en Nord - Pas-de-Calais.

La population active a crû au cours des années 1990 puis un ralentissement profond s'est amorcé au début des années 2000 et les premiers signes de décroissance sont perceptibles depuis le milieu de la dernière décennie. C'est le premier territoire régional à s'engager dans cette trajectoire. Les causes sont l'affaiblissement de l'effet démographique, divisé de moitié et le maintien de l'important flux d'émigration résidentielle. La forte progression des taux d'activité permet tout juste d'équilibrer les comptes à l'orée des années 2010. Au total, la zone d'emploi compte 113 000 actifs dont 17 700 chômeurs selon les concepts du recensement de la population.

La zone d'emploi de Dunkerque renoue avec l'attractivité professionnelle et conforte son caractère de pôle d'emploi littoral. Le solde des migrations alternantes, différence entre le nombre non-résidents venant y travailler et le nombre de résidents travaillant hors du territoire remonte à +5 700.

UNE NOUVELLE
DYNAMIQUE
D'IMPLANTATION
D'ENTREPRISES

L'UNE DES
GRANDES
PLATES-
FORMES DE
MAINTENANCE
INDUSTRIELLE
EN FRANCE

2.3.1 DANS LES SECTEURS CONCURRENTIELS, L'EMPLOI PROGRESSE PAR PALIERS JUSQU'À LA CRISE DE 2008

LE POINT HAUT DE
L'EMPLOI A ÉTÉ
ATTEINT FIN 2007

Sur le champ des secteurs concurrentiels, Dunkerque fait partie des territoires dont la croissance de l'emploi a été interrompue par la crise de 2008 même si des signes de faiblesses ont pointé dès 2003. Le point haut de l'emploi a été atteint fin 2007 (70 100). Depuis la zone d'emploi a été plus touchée que la région par le ralentissement de l'activité économique, -5,7 % contre -4,5 % malgré le vif rebond de 2010. Le nombre d'emplois a décliné de -4 000 pour descendre à 66 200.

FERMETURE
DE LA RAFFINERIE
TOTAL EN 2010

Jusqu'à fin 2007, l'évolution de l'emploi est de +13 % contre +21 % pour le Nord - Pas-de-Calais. Elle est plus faible qu'en région car si l'industrie perd moins d'emplois (-7 % contre -19 % en moyenne), le tertiaire présente un taux de croissance bien inférieur à celui de la région (+27 % contre +46 %).

RÉDUCTION
DU TRAFIC
MARCHANDISES
DU PORT
À PARTIR
DE 2009

La zone d'emploi de Dunkerque est un territoire industriel très dépendant de la demande mondiale. Elle est, en outre, fortement spécialisée car près de 70 % des emplois sont concentrés dans les industries de technologie moyenne-inférieure dont les principales activités sont la métallurgie, la réparation et installation de machines et d'équipements et la fabrication de produits métalliques. Le poids de ces activités est près de 3 fois supérieur à la moyenne (21 % contre 8 %). Les suppressions d'emploi sont du même ordre qu'au niveau régional. L'industrie de faible technologie est également en recul. La bonne tenue des industries agroalimentaires est contrebalancée par la forte baisse dans le textile/habillement et le papier carton.

Les industries de technologie moyenne-supérieure, principalement la fabrication de produits métalliques, l'industrie chimique, la fabrication de cabines pour engins de chantier, créent des emplois mais ne compensent pas les pertes des secteurs précédents.

Dans le tertiaire, la dynamique de l'emploi est moins soutenue qu'au niveau régional. Le sous-développement de l'ensemble des activités perdure qu'elles soient à forte ou moindre concentration en connaissance. Les services non high-tech aux entreprises centrés autour des activités liées à l'emploi (intérim) et celles d'architecture et d'ingénierie, activités de contrôle et analyses techniques. Ils progressent beaucoup moins vite qu'en région. Les services présentiels

à forte concentration en connaissance, principalement l'action sociale sans hébergement, l'hébergement médico-social et social et la santé sont plus proches de la tendance régionale. Les services à moindre concentration en connaissance (30 % des emplois locaux), le commerce, la restauration, le transport et la logistique, ont un rythme de créations d'emploi trois fois inférieur à l'ensemble du Nord - Pas-de-Calais. Ces résultats mitigés sont confirmés par la crise de 2008 qui montre une moindre capacité de résistance du territoire.

Le ralentissement économique mondial qui produit ses effets à compter de fin 2007 se traduit notamment par la fermeture de la raffinerie Total en 2010, des difficultés dans l'aquaculture (Aquanord est repris par la société Ichtus), le ralentissement de l'activité métallurgique, d'une réduction du trafic marchandises du port à partir de 2009 et d'une baisse de l'intérim.

Le port de Dunkerque a connu une progression de son trafic fret régulière à partir du début des années 2000, celui-ci passant de 45,3 M de tonnes à 57 M en 2007 et 2008. La baisse de la demande en minerais et charbon puis la fin des approvisionnements en pétrole de la raffinerie Total ont lourdement affecté l'activité du port. 2009 et 2010 se soldent par de fortes chutes, -21 et -5 %. Malgré une bonne année 2011, le trafic reste inférieur à celui de l'année 2000, 43,6 M de tonnes.

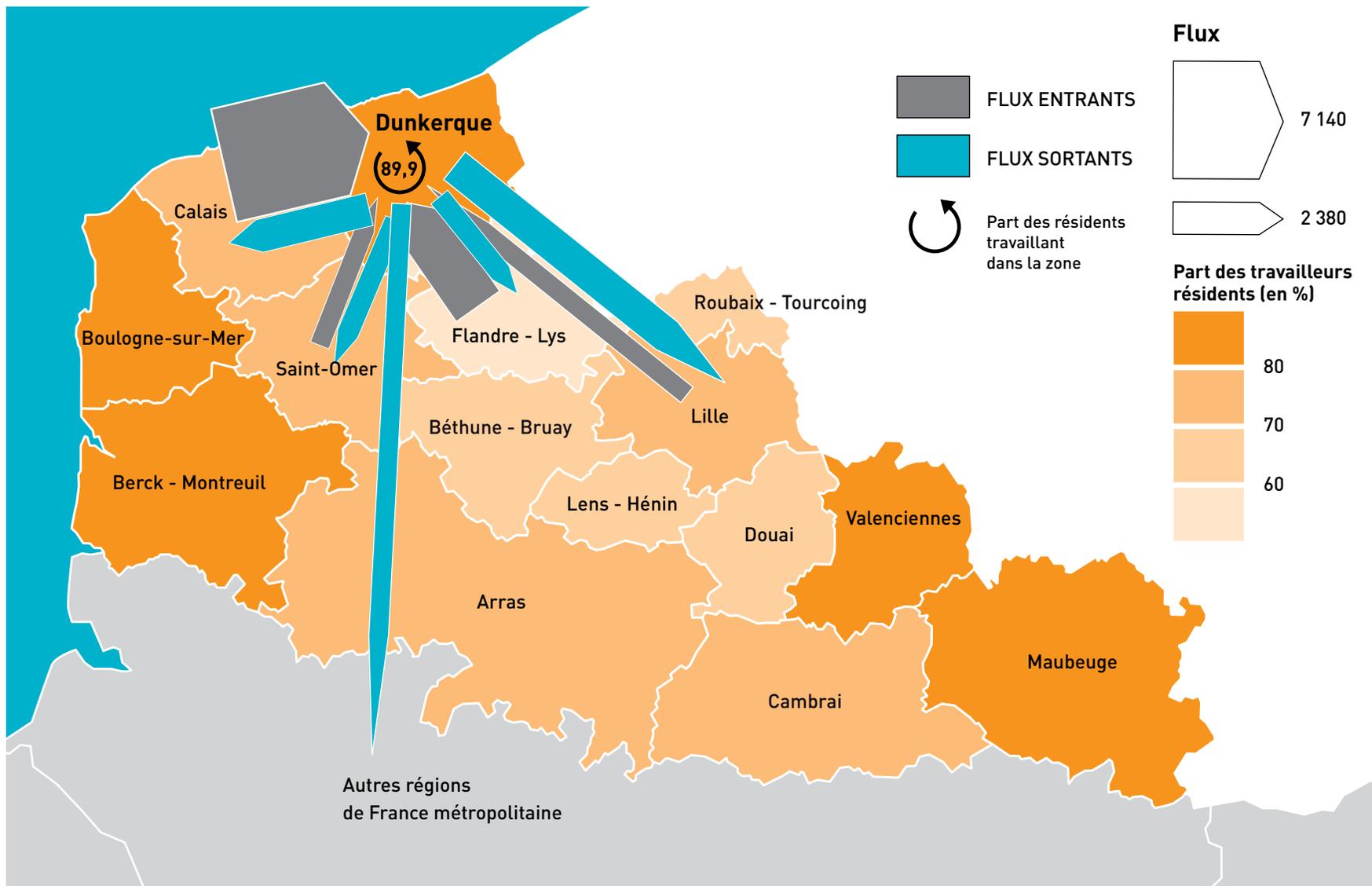
L'Observatoire National de la Mer et du Littoral dans une étude sur les grands ports européens, signale que la part de marché des ports français s'est dégradée entre 2002 et 2011 par rapport aux grands ports européens qui se sont adaptés plus tôt à la conteneurisation et à la massification du transport maritime^[5]. C'est particulièrement le cas de Dunkerque.

L'industrie qui avait bien mieux résisté antérieurement, creuse ses pertes d'effectifs, près de 2 fois plus en 6 ans qu'au cours des 14 précédentes années. Les principaux secteurs impactés sont les industries alimentaires, chimique, la métallurgie (Arcelor Mittal réduit ses capacités de production) et par voie de conséquence l'installation et maintenance des équipements.

La construction souffre également malgré la présence de l'important chantier du terminal méthanier.

Le tertiaire qui avait permis au territoire de gagner des emplois jusqu'à fin 2007, ne parvient plus à de rares exceptions à entretenir la croissance. Hormis le transport terrestre, la restauration, l'hébergement médico-social et social, l'action sociale sans hébergement, l'entretien des bâtiments tous les secteurs importants sont à la baisse pour un bilan global de -1,7 % contre -0,2 % en région.

FLUX DOMICILE-TRAVAIL DE LA ZONE D'EMPLOI DE DUNKERQUE



© IGN-Insee 2013
 Source : Recensement de la population 2009, exploitation complémentaire (Insee)

DUNKERQUE
SERAIT LA ZONE
D'EMPLOI LA PLUS
TOUCHÉE PAR LA
DÉCROISSANCE

2.3.2 LA REDISTRIBUTION DE LA QUALIFICATION DES EMPLOIS DISPONIBLES

L'évolution de la répartition des emplois entre l'industrie et le tertiaire se traduit par une transformation des qualifications recherchées. Selon l'Insee entre 1999 et 2010, le territoire a perdu -2 400 emplois d'ouvriers qualifiés. Dans le même temps ont été créés +2 100 emplois de cadres d'entreprises, +1 600 de services directs aux particuliers, +1 400 de professions intermédiaires de l'enseignement, la santé et la fonction publique, +1 400 de professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises, +1 200 emplois d'ouvriers non qualifiés, +1 100 de techniciens. Les métiers d'ouvriers sont en décroissance surtout dans les emplois qualifiés. Les besoins de main d'œuvre sont orientés vers les fonctions tertiaires et les métiers des professions intermédiaires ou d'encadrement.

2.4 UN TERRITOIRE ATTRACTIF POUR LA MAIN D'ŒUVRE VOISINE

Le nombre de personnes résidant en dehors du territoire et venant y travailler a toujours été supérieur aux actifs locaux le quittant quotidiennement pour travailler. Le solde entre les entrées et les sorties s'est accentué à la charnière des années 70 et 80, s'est ensuite réduit et a retrouvé désormais son niveau des années 1960. Il atteint +5 700. Les migrations alternantes restent toutefois mesurées comparativement à des territoires comme Flandre - Lys, Douai, Roubaix - Tourcoing qui affichent des échanges proportionnellement plus importants. 10 % des résidents de la zone d'emploi de Dunkerque travaillent hors du territoire (2 % vers Lille et Calais, 1 % vers Flandre - Lys, Saint-Omer, d'autres régions/étranger). Le mouvement inverse est plus significatif. 15 % des emplois locaux sont occupés par des non-résidents (7 % en provenance de Calais, 3 % de Flandre - Lys, 1 % de Saint-Omer et Lille).

2.5 UNE POPULATION ACTIVE QUI POURRAIT FORTEMENT DÉCROÎTRE À L'HORIZON 2030

Les dernières données de l'Insee issues de l'exploitation des recensements de 2006 à 2011 indiquent que le territoire est déjà engagé dans une trajectoire de léger repli du nombre d'actifs. Selon l'Insee, le territoire s'engagerait dans une phase plus prononcée de diminution de sa population active entre 2012 et 2030. Le rythme annuel serait de -6,3 % contre + 0,1 % pour la région Nord - Pas-de-Calais. Dunkerque serait la zone d'emploi la plus touchée par la décroissance. Le déficit des migrations résidentielles serait le plus intense en région. La population en âge de travailler subirait également une forte baisse. Seule la variation des taux d'activité, supérieure à celle du Nord - Pas-de-Calais aurait une contribution positive. En cas de maintien ou de croissance de l'emploi, cela pourrait à terme permettre de réduire le nombre de chômeurs.



Dunkerque : quartier le Grand Large
© Eric Le Brun, Light Motiv

LES VECTEURS DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

La Zone Industrielle Portuaire de Dunkerque couvre au total 7 000 hectares dont 3 000 sont disponibles pour de nouveaux développements portuaires ou des implantations autant industrielles que logistiques.

Ces zones sont mises en location. Toutefois, certains terrains spécifiques peuvent être achetés par les investisseurs, notamment sur la zone « Dunkerque Logistique International », dédiée aux grands entrepôts logistiques.

Le grand port maritime de Dunkerque reprend les engagements du port autonome, de même que les créances de l'ancien établissement public tout en adoptant une nouvelle « Gouvernance » et un recentrage des missions :

- la réalisation, l'exploitation et l'entretien des accès maritimes ;
- la police, la sûreté et la sécurité au sens du livre III du Code des ports maritimes ;
- la gestion de son domaine ;
- la gestion et la préservation des espaces naturels dont il est propriétaire ou gestionnaire ;
- la construction et l'entretien des infrastructures portuaires ;
- la promotion de l'offre de dessertes ferroviaires et fluviales ;
- l'aménagement et la gestion des zones industrielles ou logistiques liées à l'activité portuaire ;
- les actions concourant à la promotion générale du port.

Le port constitue un atout majeur. Depuis quelques années de nombreux projets émergent dans le cadre de la logistique portuaire, et c'est un produit d'appel au niveau international : près d'une demande d'implantation sur deux concerne l'emprise portuaire.

Le dunkerquois est une plate-forme énergétique de premier plan, avec la **centrale nucléaire de Gravelines**, la **centrale DK6** (plus puissante centrale électrique à cycle combiné de France), un **terminal gazier** (GDF-SUEZ), une **raffinerie** (Raffinerie de Dunkerque), plusieurs dépôts pétroliers, un port pour la réception des carburants.

La construction du **terminal méthanier** va très sensiblement renforcer cette position stratégique lui conférant la première place en Europe continentale. **2^e chantier industriel de France** derrière l'EPR de Flamenville, initié par EDF, le terminal sera mis en service en novembre 2015 (montant de sa réalisation : 1Md€). Débutés en septembre 2011 sur la plage du Clipon, au port Ouest de Dunkerque, les travaux connaissent un pic d'activité cette année et une partie de l'année prochaine, avec un total de mille deux cents ouvriers, essentiellement issus de la sous-traitance locale et régionale. La capacité de regazéification de l'installation sera, à terme, de 13 milliards de mètres cubes de gaz par an, soit l'équivalent de 20 % de la consommation annuelle française et belge en gaz naturel.

Les retombées attendues sont des domaines des recettes fiscales, de création d'emplois directs et induits, du développement d'activités économiques nouvelles autour de la filière « froid ». Sur ce dernier point, l'institut Innocold (Institut Technologique du Froid), pionnier en France, membre du Pôle d'excellence régional « ÉNERGIE 2020 », travaille et fait travailler sur trois objectifs :

- mettre en place une plate-forme en recherche et développement sur les technologies liées au froid en partenariat avec des laboratoires publics et privés de la région Nord - Pas-de-Calais et de l'étranger ;
- créer un pôle de formation professionnelle sur les métiers du froid ;
- aménager une plate-forme technologique destinée à réaliser des essais grandeur nature.

19 projets sont labellisés à ce jour dont plusieurs concernent le Gaz Naturel Liquéfié (GNL).

D'autres implantations ou offres de services sont engagés ou en projet. Toujours dans le domaine de l'énergie, la directive de la Commission Européenne du 21 Novembre 2012 sur la réduction de la teneur en soufre de certains combustibles liquides concerne les navires dans les zones de la Baltique, de la Manche et de la mer du Nord (SECA) dès le 1^{er} janvier 2015. Le choix du GNL pour se substituer au carburant conventionnel peut se justifier pour répondre à cette nouvelle norme.

LE PORT
CONSTITUE
UN ATOUT
MAJEUR

PRÈS D'UNE
DEMANDE
D'IMPLANTATION
SUR DEUX
CONCERNE
L'EMPRISE
PORTUAIRE

LE DUNKERQUOIS
EST UNE
PLATE-FORME
ÉNERGÉTIQUE
DE PREMIER PLAN

PLATEFORME INDUSTRIELLE ICD (INDUSTRIAL CITY DUNKERQUE

INNOCOLD

ECOPAL

Avec un **terminal méthanier**, le Grand Port Maritime de Dunkerque (GPMD) se trouve idéalement placé pour desservir à la fois ses futurs besoins en matière de soutage, et potentiellement alimenter des ports voisins. En 2015, Dunkerque sera le premier port à l'entrée de la zone SECA et le dernier port à la sortie à disposer d'un terminal méthanier sur la route des navires transocéaniques. Une étude macro-économique a permis de confirmer le potentiel du marché du GNL en petites quantités à partir de Dunkerque sur le long terme, couvrant non seulement les besoins du secteur maritime mais aussi des transports routier et fluvial ainsi que ceux de l'industrie. Cela nécessite de structurer une chaîne d'approvisionnement entièrement nouvelle dans le port de commerce. Deux scénarii sont envisageables, le premier basé sur une installation de distribution couplée au terminal méthanier, le second sur une installation indépendante du terminal méthanier. Un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) a été lancé sur ce sujet en avril 2014 avec la volonté et même nécessité d'associer les entreprises, opérateurs de transport, armateurs et tout acteur impliqué de façon opérationnelle, technique, commerciale ou juridique par la question du GNL.

La plateforme industrielle ICD (Industrial City Dunkerque) à Mardyck, 70 hectares, créée sur le site de l'Établissement des Flandres, grâce à Total et à son organisme de développement régional TDR, est pourvue d'infrastructures et de la logistique nécessaires au développement de nouvelles activités industrielles. Ont été accueillis :

- le dépôt pétrolier de la Côte d'Opale (DPCO), l'une des plus grosses réserves stratégiques françaises de diesel ;
- le centre d'Assistance technique Côte d'Opale (ATCO), qui fournit des services à l'ensemble des sites français et internationaux de la branche Raffinage-Chimie de Total ;
- Oleum, un centre de formation pour les métiers techniques Oil & gaz doté d'un plateau technique grandeur nature ;
- BioTfuel, un projet de R&D de 180 millions d'euros destiné à développer une technologie commercialisable de production de biodiesel et de biokérosène de nouvelle génération.

Est désormais attendue l'implantation d'EcoPhos, producteur de phosphate alimentaire pour un investissement de 60 millions d'euros et la création de 100 emplois directs et indirects à l'horizon 2017. Le début de la construction de l'usine est prévu pour la fin du 1^{er} trimestre 2015.

Le groupe japonais Kubota a choisi Bierne pour localiser un site d'assemblage de tracteurs. L'investissement de 40,3 M d'euros est intégralement issu de fonds privés. Le démarrage de la production devrait débuter en avril 2015. À pleine charge, l'usine comptera 140 emplois. Le site est destiné à l'assemblage de tracteurs de « grande culture », de 130 à 170 chevaux.

Outre l'institut Innocold, le territoire s'appuie pour la recherche, le développement et l'innovation sur l'Université et l'association ECOPAL. L'université du littoral (ULCO) est implantée depuis 1990 sur 4 sites (Dunkerque, Calais, Boulogne-sur-Mer et Saint-Omer). L'université emploie environ 80 enseignants chercheurs sur le site de Dunkerque. Des laboratoires de recherche susceptibles de développer des coopérations avec l'industrie et de répondre à ses problématiques environnementales existent : laboratoire de physico-chimie de l'atmosphère (unité mixte de recherche CNRS), composante de l'unité mixte de recherche CNRS « laboratoire de dynamique et structure des matériaux moléculaires », laboratoire de thermo-physique de la matière condensée, laboratoire de catalyse et environnement, etc. Toutefois, malgré ce potentiel, les interactions avec le tissu industriel restent à renforcer.

Créée en 2001, ECOPAL est un pionnier de l'écologie industrielle. De quelques membres à l'origine, l'association compte aujourd'hui plus de 200 adhérents, grandes entreprises, PME, associations ou particuliers de secteurs d'activité variés, rassemblés autour de la même volonté : favoriser le développement durable local. Les actions concernent la mutualisation des moyens pour les collectes des déchets, la réutilisation de flux perdus, les diagnostics des consommations d'énergie et d'eau, la recherche de filières de valorisation de déchets, la sensibilisation et l'information des entreprises sur les bonnes pratiques environnementales

Le territoire est inscrit dans une collaboration transfrontalière pour renforcer la cohésion économique et sociale de part et d'autre de la frontière avec la Belgique. Il est membre du Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) West-Vlaanderen-Flandre-Côte d'Opale, créé en 2009. Le champ d'intervention de ce groupement s'étend de la Flandre occidentale belge à la Côte d'Opale et son arrière-pays. Ce GECT favorise les projets de coopération transfrontalière dans les domaines de la santé, la mobilité et les transports, l'aménagement du territoire, l'environnement et la gestion de l'eau, le tourisme, la

culture, le marché du travail, le développement économique et la valorisation du caractère rural du territoire.

Dans un registre moins attendu pour le territoire, compte-tenu de son image manufacturière et productive, le dunkerquois s'est engagé sur la voie touristique avec quelques atouts déjà bien établis.

L'agglomération dunkerquoise a longtemps été confrontée au paradoxe de posséder à la fois 15 km de dunes et de plages de sable et d'être parsemée de nombreuses usines de métallurgie et de pétrochimie. Or, si ces industries lourdes présentent l'avantage de faire vivre le territoire et de remplir son hôtellerie (occupée à 60 % encore aujourd'hui par la clientèle professionnelle), elles constituent un handicap pour développer une économie touristique surtout si l'offre se cantonne à un littoral et à des plages.

Se rendant vite compte que le simple positionnement balnéaire de Gravelines, Malo-les-bains ou encore Bray-Dunes ne suffirait pas pour pouvoir suffisamment exister face à la concurrence, les acteurs touristiques du dunkerquois ont alors fait le choix de commencer à progressivement se structurer (ex. de la création du Syndicat Intercommunal des Dunes de Flandres en 1980) et à développer à partir des années 90 des équipements complémentaires à l'offre patrimoniale déjà existante (beffrois de Dunkerque et de Bergues désormais classés au patrimoine mondial de l'UNESCO, fortifications Vauban à Gravelines et Bergues, etc.)

C'est ainsi que le Kursaal a été entièrement rénové afin de mieux accueillir les manifestations affaires et congrès (34 en 2013), que le Musée Portuaire (52 000 visiteurs) et le PLUS (Palais de l'Univers et des Sciences de Cappelle-la-Grande, 74 000 visiteurs) ont été créés, que les ports de plaisance ont été développés (1 500 anneaux), que le Parc zoologique de Fort-Mardyck a été agrandi et réaménagé (84 000 visiteurs), que le secteur hôtelier s'est modernisé, qualifié et doté d'enseignes de chaîne (B&B, Ibis) pour atteindre désormais 1 100 chambres classées, ce qui limite néanmoins l'accueil de grands congrès et manifestations faute de disposer d'hôtels de classe internationale et de grande capacité.

De même, en transformant l'ancien Musée d'art moderne en LAAC (Lieu d'Art et Action Contemporaine), en pariant sur l'installation du Chœur de Lumière au sein de l'Église St Jean-Baptiste de Bourbourg puis en inaugurant le nouveau FRAC (Fonds Régional d'Art Contemporain) en 2013, le territoire s'est doté d'un véritable pôle de création contemporaine dont il a désormais la volonté de faire un de

ses axes prioritaires de développement au même titre que le nautisme et les sports de loisirs et nature (présence d'un golf de 27 trous, de bases de voile, réalisation des stades nautiques du Parc des Rives de l'Aa à Gravelines, etc.)

Cette volonté et ces investissements successifs ont permis à la destination « Dunkerque Flandre Côte d'Opale » de se constituer et de se positionner sur un triptyque Ville-Port-Plage. Elle dispose aujourd'hui d'équipements structurants tout en bénéficiant d'une meilleure image, fort aidée en cela par son carnaval (qui attire désormais plus de 200 000 personnes) et les nombreuses manifestations, souvent de nature sportive (Tour de France à la Voile, 4 jours de Dunkerque, etc.) qu'elle accueille régulièrement.

L'ambition et l'avenir touristiques de la cité de Jean Bart et de son agglomération passent désormais par de nouveaux chantiers visant à augmenter la fréquentation du territoire (courts séjours, clientèles étrangères...) et in fine de parachever sa transformation touristique. Les projets ne manquent pas : finaliser la requalification des espaces publics, réussir à faire labelliser les Dunes de Flandre « Grand site de France ».



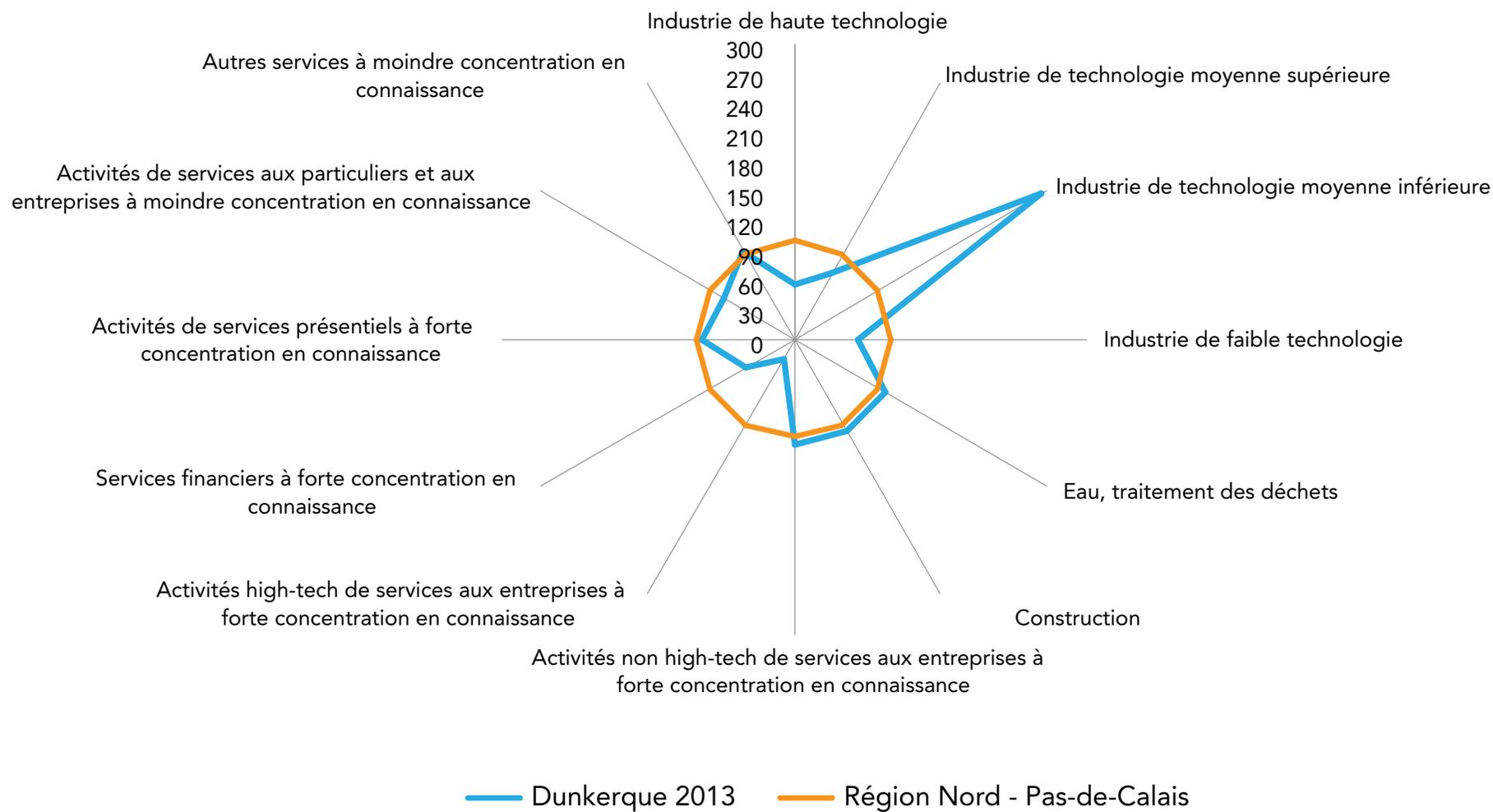
Dunkerque : vue extérieure du LAAC, lieu d'art et d'action contemporaine

© Anne-Sophie Flament

KURSAAL

LAAC
(LIEU D'ART
ET ACTION
CONTEMPORAINE)

FRAC
(FONDS
RÉGIONAL D'ART
CONTEMPORAIN).



Source : Acoess. Calculs : Direccte Nord - Pas-de-Calais
 Champ : secteur concurrentiel hors agriculture et énergie
 Note de lecture : lorsque le tracé du territoire est à l'extérieur du tracé régional, l'activité est plus développée sur le territoire.

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI ENTRE FIN 2007 ET FIN 2013

ACTIVITÉ	Effectif	Part dans l'emploi	Spécificité	Évolution 2007 > 2013	Évolution en région NPDC
Industrie de haute technologie dont : Aéronautique Fab prod informatiques, électroniques et optiques Industrie pharmaceutique	200	0,3 %	56	-4,5 %	+18,5 %
Industrie de technologie moyenne supérieure dont : Construction de matériel ferroviaire roulant Fab prod métalliques, à l'except machines et équipements Fab de machines et équipements n.c.a. Fabrication d'équipements électriques Industrie automobile Industrie chimique	2 400	3,8 %	76	-14,8 %	-16,8 %
Industrie de technologie moyenne inférieure dont : Fab d'autres produits minéraux non métalliques Fab produits en caoutchouc et en plastique Fab prod métal, à l'except machines et équipements Imprimerie et reproduction d'enregistrements Métallurgie	11 600	18,3 %	294	-14,4 %	-21,4 %
Industrie de faible technologie dont : Industries alimentaires Fabrication de textiles Industrie de l'habillement Industrie du papier et du carton	2 500	3,9 %	66	-21,9 %	-18,0 %
Eau, traitement des déchets	800	1,3 %	107	+3,2 %	+2,8 %
Construction	5 500	8,7 %	106	-10,3 %	-8,7 %
Activités non high-tech de services aux entreprises à forte concentration en connaissance dont : Act d'architecture et d'ingénierie; act contrôle, analyses techniques Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion Activités juridiques et comptables Activités liées à l'emploi Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	7 200	11,3 %	107	-12,1 %	-14,7 %
Activités high-tech de services aux entreprises à forte concentration en connaissance dont : Programmation, conseil et autres activités informatiques Recherche-développement scientifique Services d'information Télécommunications	400	0,6 %	23	-11,2 %	+5,4 %
Services financiers à forte concentration en connaissance	1 400	2,2 %	57	-4,1 %	+1,8 %
Activités de services présentiels à forte concentration en connaissance dont : Édition Activités pour la santé humaine Administration publique et défense, sécurité sociale obligatoire Enseignement Hébergement médico-social et social et action sociale	10 100	15,9 %	95	+5,7 %	+9,3 %
Activités de services aux particuliers et aux entreprises à moindre concentration en connaissance dont : Transports terrestres et transport par conduites Entreposage et services auxiliaires des transports Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises Commerce Hôtellerie/restauration	19 100	30,0 %	84	+0,5 %	+0,9 %
Autres services à moindre concentration en connaissance dont : Activités de poste et de courrier Activités des organisations associatives Autres services personnels	2 400	3,8 %	102	-9,8 %	-6,9 %
Total général	63 600	100,0 %		-6,5 %	-4,6 %

Source : Acooss. Calculs : Direccte Nord - Pas-de-Calais.

Champ : secteur concurrentiel hors agriculture et énergie

Note de lecture : l'indice de spécificité est le multiple de 100 du rapport entre le poids du secteur dans la zone étudiée et celui de la zone de référence. Une valeur supérieure à 100 indique que le secteur est plus développé dans la zone étudiée que dans la zone de référence.

Références bibliographiques

- [1] Serge Dormard, « L'économie du Nord - Pas-de-Calais, histoire et bilan d'un demi-siècle de transformations », Septentrion – Presses Universitaires.
[2] Insee [1997], « Trois décennies de mutations économiques », Les Dossiers de Profils, n°44, mai.
[3] Insee [1987], « Panorama des zones d'étude du Nord - Pas-de-Calais – Zone 12 Dunkerque », Les Dossiers de Profils, n°9.
[4] Direccte Nord - Pas-de-Calais [2012], « Vingt ans de recomposition économique dans la zone d'emploi de Dunkerque », novembre 2012.
[5] Observatoire National de la Mer et du Littoral, « Activités économiques littorales et maritimes - Trafic de Marchandises dans les Ports français en 2011 et Évolution depuis 2000 », Les fiches thématiques de l'Observatoire National de la Mer et du Littoral, avril 2013.

Direccte Nord - Pas-de-Calais [2014], « Le dossier de conjoncture Nord - Pas-de-Calais – Situation à fin décembre 2013 », Les Synthèses de la Direccte, n°30, avril.

Direccte, DREAL [2009], « Enjeux pour l'industrie du Nord - Pas-de-Calais », octobre.

Insee [2013], « 70 ans de dynamique de population active en Nord – Pas-de-Calais », Pages de Profils, n°132, juin.

Insee [2011], « Les espaces du Nord - Pas-de-Calais – Trajectoires, enjeux et devenir – Mutations et polarités économiques – Fascicule 2 », Les Dossiers de Profils, n°105, décembre.
 Secrétariat Général pour les Affaires Régionales [2003], « Le Nord - Pas-de-Calais : une région, des territoires », novembre.

MÉTHODOLOGIE

Indice de formation

L'indice de formation prend une valeur de 0 à 4 : 0 si l'ensemble de la population observée n'a pas de diplôme à 4 si tous possèdent un diplôme de niveau II ou I.

Évolution de la population active

La population active d'un territoire se compose des personnes résidentes, ayant un emploi ou qui en recherchent un. Son évolution peut être appréhendée selon deux approches : sociodémographique ou par le marché du travail.

L'approche sociodémographique décompose l'évolution de la population active en trois facteurs :

- L'effet démographique indique la variation du nombre de personnes en âge de travailler, résultant de la déformation de la pyramide des âges ;
- L'effet taux d'activité indique la variation des taux d'activité à chaque âge, au cours de la période ;
- Le solde des migrations résidentielles est la différence entre les entrées et les sorties des actifs.

Δ population active = Δ effet démographique + Δ effet taux d'activité + solde des migrations résidentielles

L'approche marché du travail décompose l'évolution de la population active en quatre effets distincts :

- L'évolution du nombre d'emplois au lieu de travail dans la zone ;
- L'évolution du nombre de chômeurs ;
- L'évolution du nombre de militaires du contingent ;
- La variation du solde des navettes domicile-travail de la zone.

Δ population active = Δ emploi + Δ chômage + Δ militaires du contingent – Δ solde des navettes

Emplois des sphères présentielle et non présentielle

- Les activités présentielles sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.
- Les activités non présentielles sont déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises correspondantes.

Nomenclature Eurostat "Manufacturing High Technology Knowledge-Intensive Services" (MHTKIS)

Le niveau d'intensité de la R&D et la valeur ajoutée ont servi de critères de classement des secteurs de l'industrie manufacturière en haute technologie, technologie moyenne-supérieure, technologie moyenne-inférieure et faible technologie.

Les services sont principalement regroupés en fonction de la part des personnes ayant suivi des études supérieures en services à forte concentration en connaissance et des services à moins forte concentration en connaissance.

Cette nomenclature comporte au final quatre niveaux dans l'industrie et six dans les services (quatre dans les services à forte concentration en connaissance et deux dans les services à moindre concentration en connaissance).

Sources des données emploi

- Recensements de la population de 1962 à 2011, Insee
- Estimations d'emploi 2011, Insee
- Emplois salariés des secteurs concurrentiels de 1993 à 2007, Unédic
- Emplois salariés des secteurs concurrentiels de 2007 à 2013, Urssaf
- Direccte Nord - Pas-de-Calais [2014], « Repères emploi Nord - Pas-de-Calais - Situation à fin décembre 2013 », revue mensuelle n° 58, janvier.

entreprises **travail** régulation
emploi développement économique
tourisme **dialogue social**
formation tout au long de la vie
international **compétitivité**
régulation concurrentielle



Direccte Nord - Pas-de-Calais

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence,
de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

Les Arcades de Flandre • 70 rue Saint-Sauveur • BP 456 - 59021 LILLE Cedex
Tél. 03 20 96 48 60 • Fax. 03 20 52 74 63
Internet : <http://www.nord-pas-de-calais.direccte.gouv.fr>

Document réalisé par la Mission Synthèse
de la Direccte Nord - Pas-de-Calais

